

**COLLOQUE ADAPEI 79**  
**« L'ADULTE AVEC AUTISME : ÊTRE AUTONOME, VIVRE BIEN, AGIR ET ÊTRE AIDÉ »**  
**« VIVRE AVEC SON AUTISME, UN CHEZ SOI, UN TRAVAIL, DES AMIS »**  
**CLÔTURE DE LA 1<sup>ère</sup> JOURNÉE**  
**LA CRÈCHE**  
**JEUDI 26 JANVIER 2012**

Monsieur le Président de l'ADAPEI 79,  
Monsieur le Directeur général de l'ADAPEI 79,  
Mesdames et messieurs les directeurs,  
Mesdames et messieurs les professionnels,  
Professeur, Docteur,  
Madame, Monsieur,

C'est un réel plaisir d'être parmi vous aujourd'hui, non pas pour de clore, mais pour participer à votre première journée d'échanges et de réflexion de ce colloque consacré à l'adulte avec autisme, et témoigner ainsi de tout l'intérêt de l'agence.

Vous êtes nombreux réunis ici aujourd'hui et vous venez parfois de loin. Soyez tous remerciés de votre présence en Poitou-Charentes, réunis pour travailler et échanger ensemble sur l'autonomie personnelle et communautaire des adultes avec autisme.

Ce colloque prend une résonance toute particulière à quelques jours, tout à la fois, de la remise à Madame la Ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale du rapport de Mme Létard sur l'impact du Plan Autisme 2008 – 2011, et de l'attribution par le Premier Ministre du label Grande Cause nationale 2012.

Aujourd'hui, en France, près de 600 000 personnes sont atteintes d'autisme, un handicap qui touche un enfant sur 100. Cette prévalence très préoccupante ne cesse d'augmenter, faisant de l'autisme un problème de santé publique majeur, mais aussi un enjeu de société.

Il est beaucoup fait question, à juste titre, de l'autisme chez l'enfant. Or, l'autisme de l'adulte répond à un vrai besoin de prise en charge, car l'autisme nécessite bien un suivi à vie, quels que soient les progrès effectués par la personne.

Si, pour les enfants, des progrès considérables ont été réalisés, pour les adultes, force est de constater qu'il nous reste du chemin à parcourir, ensemble, pour que l'adulte autiste trouve toute sa place au sein de la cité.

Le plan autisme 2008-2011 avait signalé le retard significatif dans le repérage des troubles de l'autisme chez l'adulte et dans leur prise en charge.

Si de réelles avancées ont eu lieu, notamment dans l'amélioration des connaissances relatives au diagnostic et à l'évaluation chez l'adulte, l'accompagnement des adultes avec autisme demeure une exigence de santé publique de premier plan. Cette exigence reconnue et valorisée par la prochaine déclaration de grande cause nationale, et par la tenue des premières rencontres parlementaires sur la maladie le 12 janvier dernier.

\*\*\*

L'approche de l'autisme chez l'adulte n'est pas superposable à celle de l'autisme de l'enfant. Elle exige un traitement différencié, en particulier pour les adultes qui n'ont pas encore été identifiés comme tels, et c'est là l'enjeu majeur du dépistage.

Il s'agit ensuite de définir comment assurer leurs besoins et leur accompagnement. Cela signifie aussi que la réponse à la diversité des situations et à la largeur du spectre autistique passe par de multiples solutions nécessitant de faire évoluer la palette sanitaire et médico-sociale.

Il nous faut enfin anticiper les besoins des personnes autistes vieillissantes, à domicile comme en établissement.

\*\*\*

La prise en charge de l'adulte handicapé, l'insertion professionnelle, l'accompagnement des personnes âgées vieillissantes, toutes ces thématiques ont été identifiées et seront travaillées dans la mise en œuvre du Schéma régional d'organisation médico-sociale du Projet régional de santé adopté le 15 décembre dernier.

Dans le cadre de la politique régionale dont elle a la charge, en coordination avec les acteurs concernés - Education nationale, associations, professionnels, usagers - et en liaison avec le niveau national, l'Agence apportera les réponses adaptées, tout particulièrement aux périodes charnières du parcours de vie (18-20 ans et 50-60 ans).

Et ceci dans notre logique régionale, qui est d'offrir et de développer des modes d'accompagnement adaptés, diversifiés, dans le respect de la personne – de son âge, de son choix, de son projet de vie, de sa différence, de ses besoins – et dans le respect d'un maillage territorial adapté.

\*\*\*

Plus du quart des recommandations du rapport d'évaluation de l'impact du Plan autisme 2008-2011 de Mme Létard est consacré à l'adulte autiste. C'est l'illustration que beaucoup, bien sûr, reste à faire. Mais je souhaite y voir aussi, et surtout, le signe de la vigilance accrue des politiques publiques sur ce sujet.

Au niveau national, des avancées certaines, bien qu'imparfaites, sur la connaissance et la prise en charge ont été réalisées. Ce sont plus de 4100 places supplémentaires destinées aux personnes autistes qui ont été créées grâce au Plan, et plus d'une vingtaine de structures expérimentales qui ont vu le jour.

Bien sûr, au niveau local, ici, sur ces terres deux-sévriennes, je ne peux que saluer l'engagement de l'ADAPEI 79 qui s'illustre particulièrement à travers la Maison pour l'autisme (MPA), dont il faut ici saluer la directrice Madame Gaboriau, Docteur en psychologie, et ses équipes pour leur engagement quotidien.

Il convient de mentionner également le Centre d'expertise de Niort et les travaux du Dr Fiard, qui sont d'une renommée dépassant largement nos frontières régionales.

Je pense aussi à la structure intersectorielle pour adultes autistes du Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres, belle réalisation issue du Plan Autisme, que j'ai eu le plaisir d'inaugurer en septembre dernier.

Je pense enfin et surtout au travail de toutes celles et ceux qui ne seront pas suffisamment nommés ce soir - professionnels, soignants, aidants, familles - qui, chaque jour, accompagnent les personnes avec autisme dans leur parcours et leur vie au sein de la cité pour leur mieux-être, leur bien-être.

\*\*\*

Le besoin de prévoir des services et des structures d'accueil adaptés à la population autiste impliquera des évolutions significatives, non seulement de l'offre existante sanitaire et médico-sociale, mais également des compétences et modes de fonctionnement des professionnels.

Ces évolutions, nous ne les mènerons pas seuls. Elles ne peuvent se réaliser au sein d'organisations en tuyau d'orgues. Le décroisement des prises en charge et des modes de pensée est la préoccupation cardinale de l'Agence Régionale de Santé.

Ces évolutions ne peuvent se concrétiser sans l'apport des réalisations innovantes construites à partir des dynamiques locales, et conduites à la faveur des consensus entre les acteurs. La concertation permanente, l'écoute des territoires, sont au cœur de la politique que je mène et de l'organisation de notre Agence.

Pour votre travail passé et à venir, dans ce sens que, je le sais, nous avons en partage. Pour votre dynamisme, pour vos propositions, soyez donc, M. le Président, M. le Directeur général, Mesdames et messieurs, très chaleureusement remerciés, au nom des personnes avec autisme.

François-Emmanuel Blanc,  
Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Poitou-Charentes